

## ATTESTATION D'ACCREDITATION

## **ACCREDITATION CERTIFICATE**

N° 1-7328 rév. 1

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que : The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

**AGEXIAL** 

N° SIREN: 844441105

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017** Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en : and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

**ENVIRONNEMENT / AMIANTE** *ENVIRONMENT / ASBESTOS* 

réalisées par / performed by :

AGEXIAL ZA LES FOUGEROUSSES ROUTE DE BEAUREGARD 16430 BALZAC

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac <a href="www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site <a href="https://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / granting date : 04/06/2024 Date de fin de validité / expiry date : 30/11/2025 Pour le Directeur Général et par délégation On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité, Pole manager - Building-Electricity,

#### **Kerno MOUTARD**

Pi, la Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique. This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (<u>www.cofrac.fr</u>).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-7328. This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-7328

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031 www.cofrac.fr



# **ANNEXE TECHNIQUE**

# à l'attestation N° 1-7328 rév. 1

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

AGEXIAL ZA LES FOUGEROUSSES ROUTE DE BEAUREGARD 16430 BALZAC

Dans son unité:

- AGEXIAL

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : AGEXIAL

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage – Prélèvement  Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26)							
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LAMETHODE				
		Définition de l'objectif de mesurage					
Air intérieur	Etablissement de la stratégie de prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Choix des emplacements de prélèvement	NF EN ISO 16000-7				
		Détermination de la durée de prélèvement et du nombre de prélèvements	FD X 46-033				
		Sélection de la méthode de simulation à mettre en œuvre	3),				
Air intérieur	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement statique par pompage sur membranefiltrante	NF X 43-050 (2021) *				

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

<sup>\*</sup> Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation

ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage – Prélèvement  Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28)							
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LAMETHODE				
Air des lieux de travail	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements de prélèvement en fonction du type d'activité Détermination de la durée de prélèvement et du nombre de prélèvements	NF EN ISO 16000-7 FD X 46-033 NF X 43-269 (2017) *				
Air des lieux de travail	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement individuel ou statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-269 (2017) *				

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

<sup>\*</sup> Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation

### # ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage - Prélèvement

Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)
Détermination de la concentration en fibres d'amiante dans l'air ambiant

OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE			
		Définition de l'objectif de mesurage (en relation avec la nature des sources)				
Air ambiant • Enveloppes du	Etablissement de la stratégie de prélèvement	Choix des emplacements deprélèvement	NF EN ISO 16000-7			
bâtiment, voiries et réseaux divers	pour la détermination de laconcentration en fibres d'amiante	Détermination de la période et de ladurée de prélèvement	FD X 46-033			
	u armante	Détermination du nombre deprélèvements				
Air ambiant • Enveloppes du bâtiment, voiries et	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiente	Prélèvement statique par pompage surmembrane filtrante	NF X 43-050 (2021) *			

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

Date de prise d'effet : 04/06/2024 Date de fin de validité : 30/11/2025

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-7328.

d'amiante

réseaux divers

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 - Fax: 33 (0)1 44 68 82 21 Siret: 397 879 487 00031 www.cofrac.fr

<sup>\*</sup> Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation

<sup>&</sup>lt;sup>#</sup> Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur <u>www.cofrac.fr</u>